



Comment pulvériser la tordeuse?

par Magali Marc

« **L**a forêt canadienne se meurt d'avoir été maltraitée et la tordeuse n'est qu'un symptôme de cet état». Début mars, à Montréal, au congrès du Syndicat canadien des travailleurs du papier, divers spécialistes et universitaires sonnaient l'alarme¹. Et amenaient de l'eau au moulin des écologistes.

J'ai déjà décrit le problème des arrosages chimiques contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette (*Choristoneura fumiferana*) pratiqués depuis des années par le ministère québécois de l'Énergie et

des Ressources (MER). Après avoir mené des consultations auprès des citoyens-nés consultations auprès des citoyens-nés concerné-e-s par le programme de pulvérisation, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, le BAPE, remettait en novembre dernier son rapport au ministre de l'Environnement, lequel devait formuler ensuite ses recommandations au Conseil des ministres.

Le rapport du BAPE était sans équivoque. Il proposait, ou bien d'arrêter progressivement, sur une période de quatre ans, les pulvérisations chimiques contre la tordeuse ; ou bien d'imposer un moratoire de deux ans sur toute forme d'arro-

sage pour obliger le « promoteur », le MER, à chercher d'autres solutions pour protéger la forêt québécoise contre la gloutonne tordeuse.

L'arroseur arrosé

Bref, le BAPE avait pris au sérieux les multiples objections des groupes de citoyens-nés et n'avait pas été convaincu par les représentants du MER. Les commissaires du BAPE se surprenaient même que le MER n'ait pas jugé bon de modifier sa stratégie de pulvérisation face aux nombreuses critiques et aux propositions al-

ternatives amenées par divers intervenants : «Compte tenu des contradictions inhérentes à une stratégie d'arrosage, des incertitudes et des risques sur la santé et l'environnement, du malaise social engendré, quelle est la manière d'atténuer la dépendance à l'égard des pulvérisations ? La réponse du MER semble être : Il n'y a rien à faire. En bref, c'est une fin de non-recevoir.²»

Selon le BAPE, les pulvérisations chimiques contre la tordeuse n'étaient ni rentables ni efficaces. De plus, le MER persistait à utiliser un aminocarbe, le Matacil 180F, pour pulvériser en forêt publique alors que le Matacil est reconnu comme le plus nocif des insecticides chimiques : la moindre dose a un effet sur l'être humain.

Le BAPE estimait enfin que seul le *Bacillus thuringiensis* (le BT), un insecticide biologique, devrait servir si l'on autorisait le programme de pulvérisation du MER.

La position du BAPE était certainement plus nuancée que celle des groupes environnementaux qui proposaient, eux, une révision profonde de la gestion forestière. Entre autres, qu'on interdise les coupes à blanc sur de grandes superficies ; que les allocations de coupes soient basées sur les possibilités de la forêt et non sur la demande de l'industrie forestière, etc.³.

La sourde oreille

Quelle serait la réponse du gouvernement au rapport du BAPE ? Le nouveau ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue, avait déjà indiqué que «renoncer aux arrosages serait aussi grave et irresponsable que refuser de prescrire ou d'absorber un médicament en cas de réel besoin.»

Début février, le Conseil des ministres tranchait : malgré les recommandations du BAPE, il décidait d'autoriser les arrosages en abandonnant, toutefois, les insecticides chimiques comme le Matacil au profit de l'insecticide biologique B.T. Ainsi, à partir de 1987, le MER est tenu d'arroser à 100 % avec du B.T.

Pour les environnementalistes, la concession est maigre et le MER encore loin du compte en matière de gestion forestière. L'industrie forestière, elle, se dit satisfaite et nullement inquiétée, puisque le Conseil des ministres, tout en fixant à 700 000 hectares la superficie arrosable, précise que «les superficies à traiter seront définies en fonction des besoins»⁴.

Cette porte ouverte à l'augmentation des superficies arrosables démontre bien que, pour le gouvernement, les pulvérisations tiendront encore lieu de stratégie de gestion forestière.

C'est donc à tort que les journaux ont crié à la victoire des écologistes. Nous

l'avons toujours dit, comme le Docteur Smirnoff, «créateur» du *Bacillus thuringiensis* : pour que les forêts soient moins vulnérables aux attaques de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, il ne suffit pas d'arroser, même «biologiquement», il faut prévoir des stratégies de récupération du bois et reboiser avec des essences diversifiées.

À cela, les politiciens, tant les gouvernementaux que les libéraux dans leur nouveau programme électoral, font la sourde oreille et préfèrent se gargariser des mots «biologique» et «écologique», les sachant à la mode mais ignorant leur véritable signification. ✕

1/ Téléjournal de Radio-Canada, 7 mars 1985.

2/ BAPE, *Rapport d'enquête et d'audience publique no 16* : Programme de pulvérisations aériennes contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. (1985-1989), p. 7.13.

3/ «La tordeuse des bourgeons», Daniel Vanier, in *Le Devoir*, 18 février 1985.

4/ «L'industrie forestière québécoise approuve la prolongation du programme d'arrosage», Pierre Lachance, in *Le Devoir*, 20 février 1985.

QUINZAINE DE LA RADIOPHONIE INTERNATIONALE DU 21 AVRIL AU 5 MAI 1985

2^e ÉDITION

PRODIGES

RADIOS PARTICIPANTES:

CFLX	mf	98,1	ESTRIE
CIBL	mf	104,5	MONTREAL
CINQ	mf	102,3	MONTREAL
CKRL	mf	89,1	QUEBEC
CHOC	mf	92,5	SAGUENAY

ORGANISATION/RÉALISATION CKRL MF 89,1 À QUÉBEC

47 STE-URSULE, QUÉBEC, QC. G1R 4E4 692 2575